

L'établissement routier de la Goudagne (Auch, Gers) : une hôtellerie ?

Fabien Colleoni, Catherine Petit-Aupert

▶ **To cite this version:**

Fabien Colleoni, Catherine Petit-Aupert. L'établissement routier de la Goudagne (Auch, Gers) : une hôtellerie ?. Gallia - Archéologie des Gaules, 2016, Stations routières en Gaule romaine, 73 (1), pp.165-177. 10.4000/gallia.541 . hal-01586379

HAL Id: hal-01586379

https://univ-rennes.hal.science/hal-01586379

Submitted on 7 Jan 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

L'établissement routier de la Goudagne (Auch, Gers)

Une hôtellerie ?

Fabien COLLEONI et Catherine PETIT-AUPERT

Mots-clés. *Station routière, voie, État, militaire,* praetorium*,* mansio*, Aquitaine,* via Appia*,* Britannia*, Pannonie.*

Résumé. *Au passage de la voie romaine Auch-Lectoure, l'établissement de la Goudagne (Auch, Gers) a été suffisamment bien révélé par la prospection aérienne pour autoriser une tentative d'interprétation. Celle-ci s'appuie en premier lieu sur l'importance de l'artère de communication qui relie les Pyrénées centrales à la Garonne sur l'*Itinéraire d'Antonin*, et devait rejoindre, plus au nord, à Limoges, la rocade tracée par Agrippa entre Lyon et Saintes, mais aussi la capitale des Gaules en obliquant vers l'est depuis Agen. En deuxième lieu, elle peut être étayée par l'importance administrative des chefs-lieux de Saint-Bertrand-de-Comminges, Auch et Lectoure, jalons de la route de l'*Itinéraire. *En dernier lieu, l'analyse architecturale et les comparaisons qu'elle suscite permettent de ne retenir que l'hypothèse d'une station routière, caractérisée par la présence d'un bâtiment important en termes de superficie, et composé de quatre corps de logis distribués autour d'au moins deux cours. Il apparaît en effet que le modèle de l'architecture restituée par la révélation aérienne s'approche des plans interprétés comme ceux de* mansiones *ou de* praetoria*. Les exemples cités dans cette contribution révèlent des analogies avec la morphologie du site de la Goudagne, si bien qu'il nous paraît préférable de retenir l'hypothèse d'une hôtellerie plutôt que celle d'une* villa*. Bien que les vocables latins pour désigner des lieux d'accueil des voyageurs soient à manier avec précaution, l'hypothèse d'un* praetorium*, entendu comme résidence de hauts fonctionnaires en tournée dans les provinces, est envisagée dans le relais routier de la Goudagne.*

The roadside establishment of Goudagne (Auch, Gers). A hostel?

Keywords. *Relay station, route, State, military,* praetorium*,* mansio*, Aquitaine,* Via Appia*,* Britannia*, Pannonia.*

Abstract. *Along the Auch-Lectoure Roman road, aerial surveys have sufficiently revealed the establishment of Goudagne (Auch, Gers) to allow an attempt at its characterisation. This is based, first, on the importance of the route that links the central Pyrenees to the Garonne on the* Antonine Itinerary*. Further north in Limoges, this joins the bypass mapped out by Agrippa between Lyon and Saintes, as well as the capital of Gaul by veering eastward from Agen. Second, it could be seen in the administrative importance of the principal towns of Saint-Bertrand-de-Comminges (Auch and Lectoure), which were milestones in the* Itinerary*. Finally, an architectural analysis and related comparisons argue in favour of the roadhouse hypothesis, characterised by the presence of a large complex consisting of four main buildings set around at least two courtyards. Indeed the architectural model suggested by the aerial surveys is similar to those that are considered as* mansiones *or* praetoria*. The examples cited in this paper reveal similarities with the morphology of the Goudagne site. It therefore seems preferable to adopt the hypothesis of a hostel rather than a* villa*. Although the use of Latin terms to designate venues for travellers is to be treated with caution, the hypothesis of a* praetorium*, considered as a residence for senior officials travelling in the provinces, is envisaged for the Goudagne relay station.*

Translation: Anna NEMANIC

Le site de la Goudagne, révélé lors d'une campagne de prospection aérienne, interroge sur sa forme, irréductible, de prime abord, à une classe morphologique traditionnelle de l'habitat rural en Gaule romaine, comme celle de la *villa*. Il n'en demeure pas moins que la découverte est du plus grand intérêt, car le site est desservi par la voie qui relie les Pyrénées centrales, depuis *Lugdunum Convenarum* (Saint-Bertrand-de-Comminges), et via *Aginnum* (Agen), à *Augustoritum* (Limoges), jalon de la rocade de Lyon à Saintes appelée « voie d'Agrippa », mais aussi à l'autre *Lugdunum*, capitale des Gaules. Situé à proximité du Gers, rivière vraisemblablement navigable de façon saisonnière par des embarcations légères (Sillières 1992, p. 433), à quelque 6 km du chef-lieu des *Ausci* (Auch), et en bordure de cette importante dorsale terrestre de communication (fig. 1), le site de la Goudagne offre une architecture que l'on doit très vraisemblablement ranger dans le groupe des *stationes*. Cette interprétation plausible mérite d'être examinée par le biais d'une analyse circonstanciée, non seulement de l'organisation

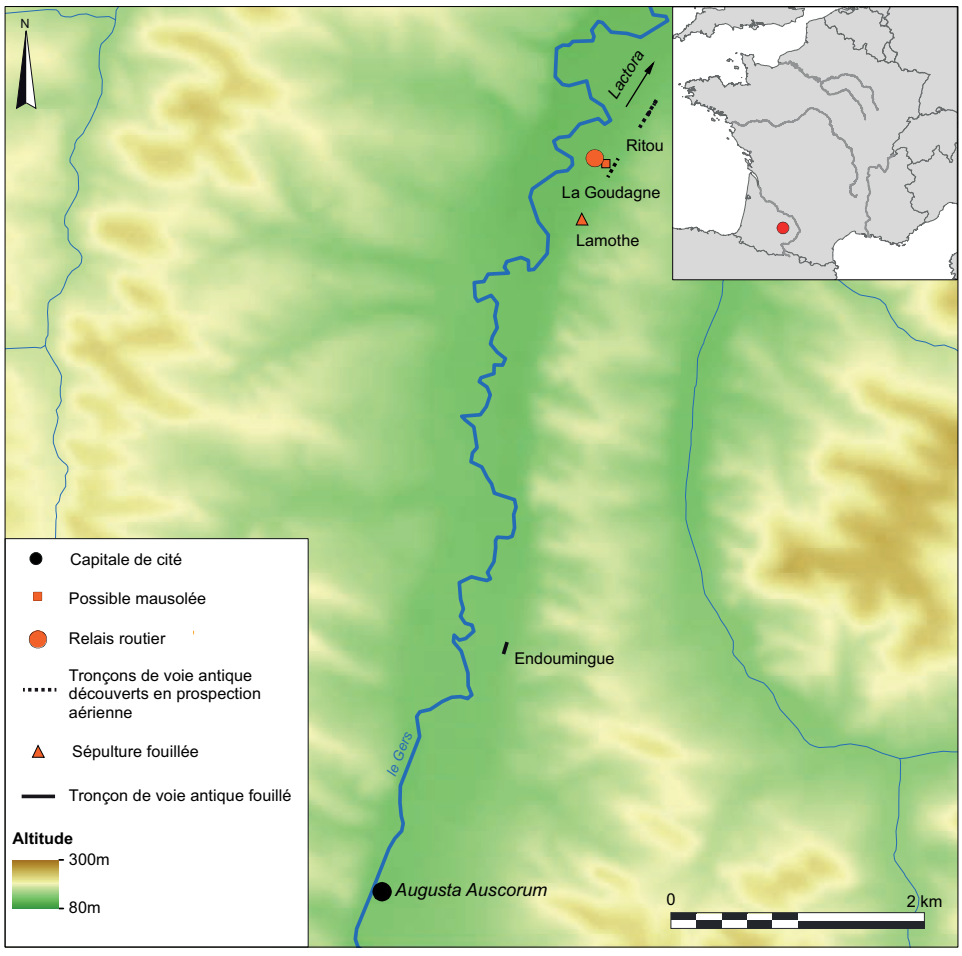


Fig. 1 – *Localisation du site de la Goudagne, des vestiges associés (possible mausolée et sépulture) et des tronçons de la voie d'Auch à Lectoure (DAO : C. Coutelier, Institut Ausonius, sur fond BD Topo®, BD Alti® - © IGN 2012).*

architecturale de l'ensemble de la Goudagne et des parallèles qu'elle trouve dans l'Empire romain, mais aussi de l'importance de la route qui borde ce site à l'échelle du réseau de voirie de l'Aquitaine méridionale.

LES DONNÉES ARCHÉOLOGIQUES

Les emblavures du Gers constituent un terrain fort propice à l'archéologie aérienne, du moins pour la révélation de constructions maçonnées d'époque romaine. Ce sont des centaines d'habitats ruraux qui ont ainsi été plus ou moins bien révélés [1]. Cette documentation fructueuse a du reste orienté, durant ces deux dernières décennies, les fouilles programmées des sites antiques du département, de sorte que de nouvelles questions scientifiques ont pu être abordées, comme la viniculture avec l'étude du chai domanial de Lestagnac (Petit-Aupert, Sillières 2003 ; 2004 ; 2005), l'habitat aristocratique augustéen de l'*oppidum* de Roquelaure (Gardes dir. 2013), l'occupation d'un îlot urbain par une *domus* à Éauze (Pisani dir. 2015), ainsi que l'agencement d'une *statio* avec la mise au jour de la *mutatio Vanesia* (voir l'article de F. Colleoni dans ce volume, *supra*, p. 71-90). L'ensemble de la Goudagne, également reconnu lors d'une enquête aérienne (fig. 2) [2], mériterait largement de bénéficier de cette méthodologie complémentaire associant prospection aérienne et fouille. À cela deux raisons : tout d'abord la qualité de la révélation aérienne qui a livré, outre un tronçon de la voie romaine Auch-Lectoure, un plan nettement compréhensible des constructions ; ensuite, l'originalité de la morphologie architecturale du site. Toutefois, l'analyse de l'image aérienne couplée à une prospection pédestre minutieuse et enrichie par les données d'un diagnostic récent permet de formuler des hypothèses quant à son interprétation, qui confirme l'intérêt archéologique de cet ensemble.

LA RÉVÉLATION AÉRIENNE

Des constructions enserrées dans une enceinte

Les constructions de la Goudagne (fig. 2 et 3), scindées en trois ensembles, A, B et C, semblent délimitées par un enclos maçonné, dont le tracé a pu varier au cours des âges. En effet, on discerne nettement des tracés linéaires, identifiables à des

1. Voir notamment Lapart, Petit 1993 ; Petit 1997a et b ; Petit-Aupert 2006.

2. Prospection conduite par C. Petit-Aupert en 1990, 1993, 1994 (Lapart, Petit 1993, p. 116 ; Petit 1997b, 4, fig. 94b).



Fig. 2 – *Photographie aérienne de l'ensemble de la Goudagne (cliché : C. Petit-Aupert, Université Bordeaux Montaigne).*

murs d'enceinte, qui enserrent les constructions : au sud, le tracé c prolongé, à l'ouest, par le tracé d ; à l'est, le tracé b ; et au nord, trois tracés (f, a et e) de même orientation, ce qui pourrait évoquer des déplacements du mur de clôture septentrional. Vers la rivière du Gers, à l'ouest, aucune limite maçonnée n'a été observée sur la documentation aérienne.

La distance nord-sud entre les murs a et c est de 182 m et de 194 m/195 m entre les murs f et d ; la profondeur minimale est-ouest, estimée à partir de la longueur du mur c/d, atteint 168 m. Un mur e discontinu (ouverture ?), à 22,50 m au nord de la pièce 19, a pu servir à délimiter une avant-cour fermée par le mur de clôture f. Au sud, les murs g et h, associés au mur de clôture d, délimitent peut-être également une cour oblongue. Ces deux hypothétiques cours fermées borderaient donc, au nord et au sud, le bâtiment principal.

L'édifice A

Vaste construction de plan rectangulaire (fig. 2 et 3), de 112 m environ de longueur pour un peu plus de 28 m de largeur, l'édifice A se développe au sein de l'enceinte maçonnée, à 59 m du mur f, 102 m/105 m du mur b et environ 22,5 m du mur méridional d. De forme allongée et orienté approximativement nord-sud, il présente une architecture axiale et symétrique, avec des corps de bâtiment disposés en ailes de part et d'autre de deux cours alignées et séparées par un mur. Un grand nombre de pièces, au moins cinquante-deux, sont discernables.

L'aile est

L'aile orientale se développe sur une longueur de 112 m et une largeur proche de 6 m. Elle comporte au moins dix-huit salles (nos 1 à 18), l'espace 17, entre les salles 16 et 18, n'étant pas suffisamment révélé pour être considéré comme clos. Les largeurs nord-sud des pièces oscillent entre 3,70 m (salle 15) et 4 m (salle 9) pour les plus étroites et 13 m (salle 14) pour la plus vaste. Quatre salles de cette aile (7, 12, 16 et 18) possèdent une caractéristique remarquable. Les salles 7, 12 et 16 sont pourvues de sols maçonnés, soit partiellement (7 et 12), soit entièrement (16). La partie ouest de la salle 12 est, par ailleurs, divisée en trois espaces oblongs, de 1,50 m de large environ, par deux murs de refend est-ouest. Enfin, la salle 18 se termine, dans sa partie sud, par une abside d'une ouverture de 2,70 m. Les deux espaces maçonnés qui lui sont contigus à l'ouest présentent une forme carrée.

Au nord, même si la révélation aérienne est incomplète, il apparaît qu'aux quatre premières salles (1 à 4) sont accolés, à l'ouest, quatre autres espaces (19 à 22), d'une profondeur est-ouest (environ 6 m) vraisemblablement analogue à celle de l'aile orientale, mais avec des dimensions nord-sud différentes, à l'exception de la salle 22, identique à la salle 4 qui lui est contiguë à l'est. Ces quatre salles semblent border l'accès nord de l'édifice : une ouverture (23), de 4,50 m de large, entre les salles symétriques 22 et 31 (appartenant à l'aile ouest), est située en position axiale du bâtiment A. Sur l'une des vues aériennes (fig. 2), le mur qui sépare les salles 20 et 21 se prolonge vers l'ouest, et semble condamner cet accès, à moins qu'il ne s'agisse d'un mur de fondation suggérant l'existence de salles disposées à l'ouest de l'entrée nord.

L'aile ouest

L'aile ouest est moins longue (80 m), mais il faut tenir compte d'une révélation aérienne incomplète. À son extrémité nord, elle forme un retour vers l'est, avec la salle 31, pendant ouest de la salle 22, l'une et l'autre encadrant l'entrée 23. Elle comporte un total de dix-sept cellules disposées en enfilade, de superficie sensiblement identique. Du reste, leur profondeur est-ouest, également proche de 6 m, est équivalente à celle des pièces de l'aile orientale. Les largeurs nord-sud sont assez uniformes pour la plupart des salles : de 3,35 m/3,38 m (45 et

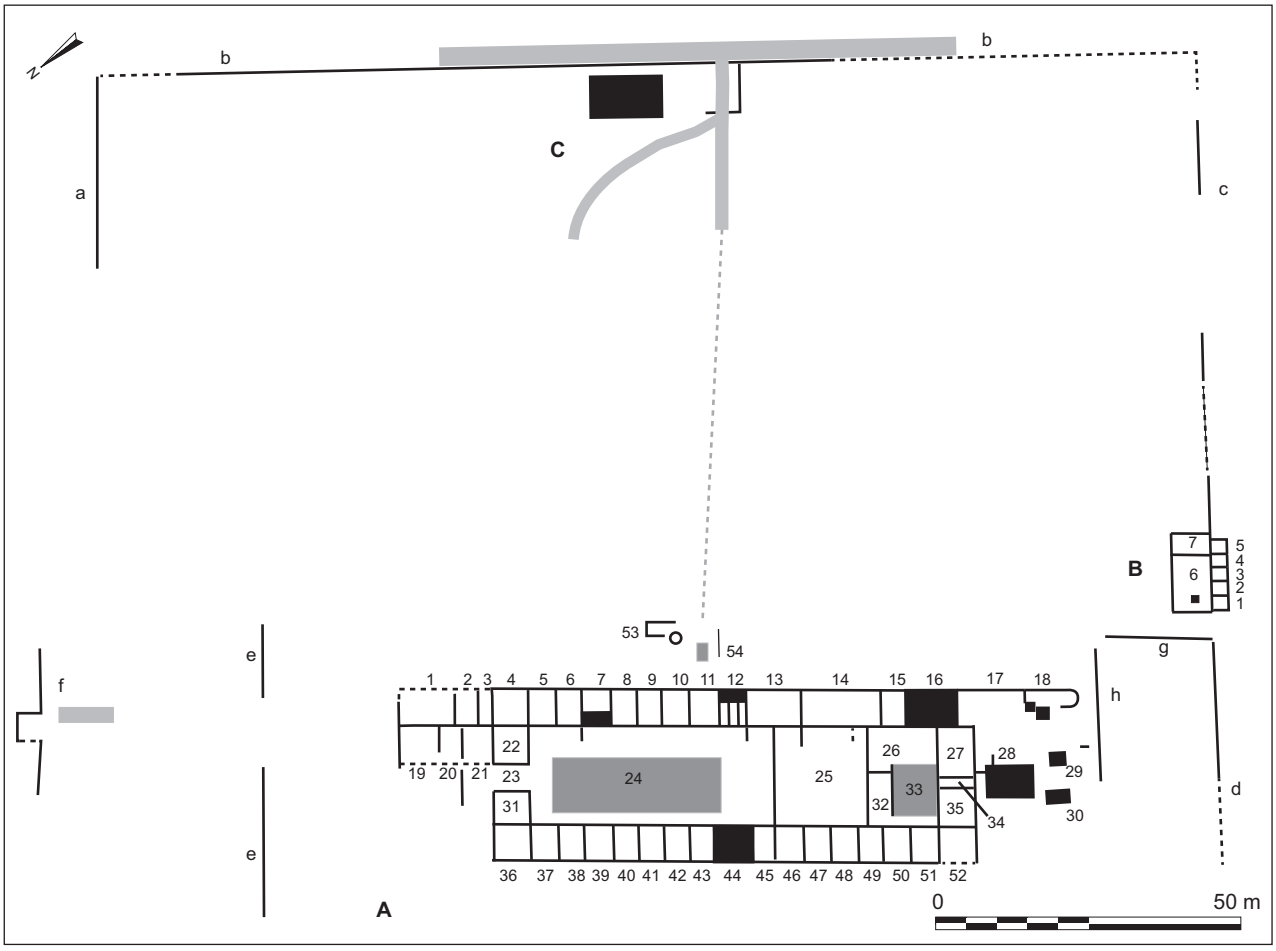


Fig. 3 – *Schéma d'interprétation des vestiges observés lors des différentes missions aériennes (les clichés aériens ont été redressés avec le logiciel Airphoto) (DAO : C. Petit-Aupert, Université Bordeaux Montaigne).*

43) à 4,50 m/4,90 m (37 et 39). Les pièces 36 et 52, situées aux angles nord-ouest et sud-ouest du corps de logis, se distinguent, dans cette série, par leur plus grande largeur, de l'ordre d'environ 6 m, et la pièce centrale 44, à la fois par une largeur supérieure (6,70 m) et par son revêtement de sol maçonné.

Les cours

Les deux longues ailes et leur retour septentrional avec les pièces de façade 22 et 31 encadrent une vaste cour 24, longue de plus de 40 m et close au sud par un mur de 16,40 m joignant les deux corps de logis. Cette cour est revêtue d'un sol vraisemblablement empierré dont on observe des lambeaux irréguliers sur les différents clichés aériens. Même si sa présence est indéniable, il est toutefois difficile d'en préciser avec exactitude l'extension et les limites [3]. D'après les différents clichés, ce sol semble couvrir, malgré des lacunes, toute la surface de l'espace libre, estimée à 656 m^2. En l'état des connaissances, aucun vestige de colonnade interne ne peut être identifié. Une seconde cour 25 se développe au sud de la précédente sur une longueur est-ouest de 16,40 m pour une largeur nord-sud de 15,50 m. La fondation du mur de séparation des deux cours, continue, ne permet pas de situer le passage entre ces dernières.

La morphologie de la zone orientale de ces deux cours n'est pas claire. Les murs mitoyens entre les salles 6 et 7, 12 et 13 ainsi que 13 et 14 semblent se prolonger à l'intérieur des cours sans que l'on sache s'ils concouraient à délimiter des espaces clos. Ils peuvent témoigner de la présence d'une série de salles doublant celles de l'aile orientale.

Le secteur méridional

Au sud de la deuxième cour, un ensemble architectural (fig. 2 et 3) s'insère entre les deux ailes. Il s'étend sur une profondeur nord-sud de 17,60 m et se compose d'au moins quatre pièces disposées autour de l'espace 33 au sol en dur, qui pourrait être une cour centrale d'environ 64,60 m^2 (7,60 m nord-sud par 8,50 m est-ouest). Les pièces sud 27 et 35 sont séparées par un éventuel couloir 34 d'une largeur de 1,75 m. Il conduit à une zone méridionale, où la lecture de l'architecture n'est en rien évidente, en raison de la mauvaise révélation du secteur, à l'exception des sols maçonnés. En effet, on distingue cinq espaces munis d'un sol en dur. En premier lieu, la salle 28, centrée sur le couloir 34, mesure 8 m de long pour 5,50 m de largeur. En second lieu, plus au sud, deux constructions de faibles dimensions, 29 (2,70 m x 2,20 m) et 30 (3,90 m x 2,30 m), aux sols entièrement

3. Pour une lecture plus aisée, nous avons choisi de figurer ce sol par un grisé plein sur le plan.

maçonnés, paraissent isolées. Elles présentent une orientation légèrement différente de celle du reste du bâti. Enfin, il importe de mentionner les deux espaces maçonnés associés à la salle à abside 18. Cet ensemble de salles dotées de sols en dur forme peut-être un ultime corps de logis adossé au sud de l'édifice A et précède la probable cour ceinturée par les murs h, g et d.

Des annexes orientales

À l'est de l'édifice A (fig. 2 et 3), une petite construction rectangulaire 53, partiellement révélée, pourrait être liée à une structure circulaire d'environ 1,50 m de diamètre, qui occupe son angle sud-ouest. À cela s'ajoutent les traces du segment linéaire 54, vraisemblable tronçon d'un mur est-ouest, et une zone claire susceptible de trahir l'existence d'un sol empierré, peut-être celui d'un chemin.



Fig. 4 – *L'édifice B situé à 20 m au sud-est du bâtiment A (cliché : C. Petit-Aupert, Université Bordeaux Montaigne).*

L'édifice B

Une construction isolée B (9,20 m nord-sud et 13 m est-ouest), implantée à 20 m au sud-est de l'édifice A, chevauche le mur de clôture c (fig. 2, 3 et 4). Elle semble structurée autour d'une cour ou espace 6, que flanqueraient, à l'est, une salle ou un éventuel vestibule 7 et, au sud, cinq petites pièces en saillie (1, 2, 3, 4 et 5), de forme proche du carré (environ 2,20 m/2,35 m de largeur est-ouest sur une longueur nord-sud de 2,50 m). Quatre d'entre elles bordent la cour ou salle 6. Cette dernière, large de 6,50 m nord-sud et longue de 9,50 m est-ouest, renferme, dans sa zone occidentale, une petite structure carrée d'environ 1,20 m de côté. À l'est, apparaît une salle oblongue 7 d'environ 3,50 m de profondeur, prolongée partiellement, au-delà du mur d, d'une cellule 5. Le groupe de cinq cellules présente des dimensions est-ouest inférieures (11,60 m) à celle des deux espaces nord (6 et 7) réunis (de l'ordre de 13 m). À l'ouest de cette construction, un passage pourrait signaler un accès méridional, bordé à l'ouest par le mur g.

La petite construction C

Une construction C, rectangulaire, longue de quelque 12 m nord-sud et large de 6,75 m (fig. 2 et 3), se situe à l'écart des ensembles A et B, à quelques mètres d'une large trace claire rectiligne de même orientation, dont elle est séparée par le mur de clôture b. Elle comporte un sol entièrement maçonné, à moins qu'il ne s'agisse d'une construction à maçonnerie pleine. Sur certaines photographies, elle semble très proche d'un probable bâtiment décelé partiellement sous la forme de deux murs perpendiculaires, dont l'un s'appuie contre le mur b. Ces deux constructions sont à mettre en relation avec un chemin, voire deux, orientés vers l'édifice A.

La voirie

La trace b, faiblement révélée et identifiable à un mur, est bordée par une bande claire rectiligne (fig. 2, 3 et 5), conforme aux normes d'identification des tronçons de voie romaine empierrée dans les cités antiques de la Gascogne centrale [4]. De plus, une bande claire semblable, d'une largeur maximale de 6 m, a été observée, par voie aérienne, au-delà de la propriété de la Goudagne, dans l'axe des vestiges décelés en bordure du mur b, à quelque 320 m au nord de ces derniers et sur une longueur maximale restituée de 200 m près du lieu-dit Ritou (fig. 6 et 7). Ces données complémentaires plaident en faveur de l'identification de la voie romaine Auch-Lectoure, qui longeait donc le mur de clôture b de l'ensemble de la Goudagne. Il est du reste possible d'associer le tronçon de chaussée de la Goudagne aux vestiges semblables qui lui sont perpendiculaires au sud du bâtiment C et qui constituent très vraisemblablement le chemin d'accès oriental à l'édifice A. De plus, il n'est pas exclu que cette desserte vers le bâtiment A se lise dans les taches claires observées entre les structures 53 et 54. Enfin, la photographie aérienne révèle une déviation courbe du chemin vers le nord-ouest, dont il est permis de penser qu'elle conduisait à l'entrée septentrionale du bâtiment A.

Outre le probable accès sud entre le bâtiment B et le mur g, il est sans doute possible d'identifier un accès nord dans l'interruption du mur e. Celle-ci semble précédée, en effet, par une construction en saillie vers l'extérieur, peut-être un porche, et suivie, vers l'intérieur, par une trace floue, susceptible de correspondre à celle d'un chemin (fig. 2). La raison du décentrement vers l'est de ce dispositif par rapport à l'entrée 23, de même que la raison d'être du mur e, nous échappent à partir de la seule interprétation des clichés aériens.

LES DONNÉES AU SOL

Dans les années 2000, des prospections pédestres ont livré des éléments inédits sur le site de la Goudagne. La présence de matériaux de construction en dur variés (moellons de calcaire et de grès, mortier de chaux, mortier de tuileau, *tegulae*, *imbrices*,

4. Voir l'article de F.Colleoni dans ce volume, *supra*, p. 71-90, la révélation aérienne à la Caussade, non loin de la *mutatio Vanesia*, et la révélation aérienne de la « chaussée » qui borde cette étape routière.



Fig. 5 – *Tronçon de la voie Auch-Lectoure qui borde, à l'est, l'ensemble de la Goudagne (cliché : C. Petit-Aupert, Université Bordeaux Montaigne).*

briques) confirme l'existence, dans l'Antiquité, des bâtiments révélés par la photographie aérienne. Grâce à la concentration des vestiges sur l'emplacement des ensembles A et B, la zone de la construction C n'étant pas accessible aux prospecteurs, la recherche au sol a permis de collecter un important mobilier archéologique. On relève nombre de témoins décoratifs, en particulier des placages de marbre pyrénéen (blanc, blanc gris, griotte vert, griotte rouge), mais aussi des fragments d'enduits peints. Une activité métallurgique a été révélée par la découverte de culots de forge. La vaisselle en céramique et en verre offre un répertoire varié et permet d'attester une fréquentation du site de la fin de l'âge du Fer jusqu'au IVe s. - début Ve s. apr. J.-C. (Colleoni 2007, vol. 1, p. 143-144, vol. 2, p. 48-52).

Plus récemment, dans le cadre d'un projet d'aménagement, par le Grand Auch Agglomération, d'une zone d'activité à la Goudagne, un diagnostic, piloté par F. Landou (Inrap) [5], a été réalisé sur quelque 3 ha de la parcelle occupée par le site, sous la forme de 49 tranchées mécaniques. L'opération archéologique a mis au jour 132 structures, réparties sur 2 ha, en particulier des lambeaux d'architecture consistant en murs, sols revêtus de mortier de tuileau, et bases de piliers. Des tronçons de murs de l'ensemble A ont été reconnus et donnent à voir la qualité des maçonneries et le bon état de conservation du gisement. Ils confirment parfaitement la présence des deux corps de logis du grand bâtiment. Sa largeur de l'ordre de 27 m est très proche de celle que l'on a estimée à partir des clichés aériens (28 m). Des éléments de revêtement de sol en marbre pyrénéen ont été observés dans les espaces (27, 34 et 35) qui bordent l'espace 33. Différents vestiges (murs et sols en béton de tuileau) relevés à l'est de l'ensemble A suggèrent une extension de l'édifice dans cette direction. Les fouilleurs supposent l'existence de bains dans l'aile sud du bâtiment A, grâce à la mise au jour d'un probable bassin (27, 34 et 35) et d'éléments d'hypocauste à l'est des espaces 16 et 17. Aucun vestige de l'édifice B n'a été mis au jour. En revanche, au nord-est de ce dernier, divers éléments découverts lors du diagnostic témoignent de la présence d'un

5. Nous remercions F. Landou de nous avoir autorisés à utiliser quelques données inédites de son travail.



Fig. 6 – *Prolongement de la voie Auch-Lectoure au nord du site de la Goudagne, au lieu-dit Ritou (cliché : C. Petit-Aupert, Université Bordeaux Montaigne).*

espace à vocation métallurgique. Un dernier groupe de restes a été révélé au nord-est de la parcelle et s'aligne à la perpendiculaire de l'axe nord-sud de l'édifice A. Il se caractérise par la présence de bases de piliers et de tronçons de murs, matérialisant une structure non perceptible sur la photographie aérienne. Du point de vue chronologique, les résultats du diagnostic placent le *terminus ante quem* de l'occupation antique au IVe s., en l'absence de découverte de DSP, et incitent à penser que l'acmé de l'occupation a concerné le Haut-Empire, avec un chantier de construction à situer, peut-être, dans les deux derniers tiers du Ier s. apr. J.-C., même si des traces d'occupation antérieure sont signalées. Après le Haut-Empire, il semblerait qu'on assiste à une désaffectation partielle du site (Landou 2014 ; 2015).

LES VOIES DE COMMUNICATION

Les traces d'une chaussée longeant le mur de clôture oriental du site de la Goudagne, associées à celles que l'on a repérées par voie aérienne plus au nord, au lieu-dit Ritou, sont suffisamment probantes pour identifier la voie romaine Auch-Lectoure, attestée en pointillés sur la rive droite du Gers, depuis le chef-lieu des *Ausci* jusqu'à Montestruc-sur-Gers, où son parcours change vraisemblablement de rive [6]. Enfin, la chaussée a fait l'objet d'une fouille préventive, dans le cadre du contournement nord d'Auch, au lieu-dit Endoumingue, à quelque 4 km au sud du site (Boudartchouk 1998, p. 47-49). Elle se présente sous la forme d'un remblai de limons, d'une épaisseur d'environ 1 m,

6. Colleoni 2007, 1, p. 255-262 pour l'étude du tracé de la voie en territoire ausque et Petit 1997b, 1, p. 89-90 et 94-97 pour celle qui a été effectuée en territoire lactorate.



Fig. 7 – *Tronçon nord de la voie Auch-Lectoure, au lieu-dit Ritou (cliché : C. Petit-Aupert, Université Bordeaux Montaigne).*

surmonté d'une couche de petits galets alluvionnaires ayant pu servir de bande de roulement. À sa base, la route offre une largeur de 10 m et, au sommet, de 8 m. Ces caractéristiques, ajoutées à la présence de bordures pour contenir la couche de galets, permettent d'identifier une voie de communication de première importance, mise en œuvre dès le règne d'Auguste, comme en témoigne la découverte d'une monnaie en bronze frappée entre 30 et 29 av. J.-C. [7] (Geneviève 2003, p. 273) et de fragments d'amphore italique. En effet, les voies pourvues d'une levée de terre, l'*agger*, et d'un revêtement d'une largeur de 20 pieds ou légèrement supérieure se rencontrent fréquemment dans la plaine du Pô (Chevallier 1997, p. 112) et en Hispanie méridionale (Sillières 1990, p. 622-623).

Cette route figure dans l'*Itinéraire d'Antonin*, mais aucune mention de station routière n'y est indiquée entre les chefs-lieux d'*Elimberrum* (Auch ; Wess. 462.6) et de *Lactura* (Lectoure ; Wess. 462.5). Les lacunes et les incohérences de l'*Itinéraire* ont été souvent soulignées (Bost 1998). La date de sa confection a également donné lieu à des mises au point récentes situant sa réalisation au plus tôt à la fin du règne de Constantin, voire plutôt sous celui de Constance (Arnaud 1993, p. 43 ; Bost 1998, p. 228-229). Cela pourrait expliquer, outre les omissions fréquentes et caractéristiques de ce type de document, notamment pour l'Aquitaine, que le site de la Goudagne n'y figure pas, car nous ignorons sa forme d'occupation dans l'Antiquité tardive, période au cours de laquelle il n'avait peut-être plus la forme restituée à partir des clichés aériens, mais une vocation différente de celle que l'on déduit du plan et qui oriente, nous le verrons, vers un rôle d'hôtellerie. De plus, il importe d'ajouter, à la suite de P. Arnaud (1993, p. 33-34) et J.-P. Bost (1998, p. 229-230), le caractère sûrement non officiel de notre routier.

L'importance stratégique de cette route peut être déduite, outre de sa structure, nous l'avons vu, de la découverte de deux milliaires aux confins nord et sud de la cité d'Auch [8], datés de l'époque tétrarchique comme la plupart des bornes inscrites de l'Aquitaine méridionale (Bost, Fabre 1983, p. 26, n. 4). Si l'on considère la situation d'Auch au centre de l'Aquitaine méridionale, le statut juridique de la cité, la seule, avec celle de Saint-Bertrand-de-Comminges, à être pourvue du droit latin dès Auguste (Strabon, *Géographie*, IV, 2, 2), et le passage laudatif du géographe Pomponius Mela, à l'époque de Claude, qui considérait les *Ausci* comme les plus brillants des Aquitains et leur ville, *Elimberris*, comme très opulente (Pomponius Mela, *Chorographie*, III, 2), il faut bien admettre l'importance de cette cité dans l'échiquier administratif de l'Aquitaine méridionale. Au sud, la route aboutissait à la capitale des Convènes, *Lugdunum Convenarum*, qui marquait les limites sud-occidentales de l'ancienne province de Transalpine, avant d'être rattachée, lors de la réforme administrative augustéenne de 16-13 av. J.-C., à la nouvelle province d'Aquitaine, où elle a dû tenir un rôle de premier plan en matière d'intégration des populations aquitaines. En effet, les Aquitains du sud de la Garonne ont pu y rendre un culte fédéral à Rome et à Auguste organisé autour d'un autel, comme l'ont suggéré, à partir d'une analyse historique, les fouilleurs du temple du *forum* (Badie *et al*. 1994, p. 111-114 ; Sablayrolles 2005, p. 147). Au nord, la voie rejoignait Lectoure, en empruntant, sur la terrasse alluviale, un tracé parallèle au cours du Gers. Si l'épigraphie lactorate ne livre pas trace du statut juridique de cette petite cité, la découverte, à Aquilée, de l'épitaphe de C. Minicius Italus, *procurator provinciarum Lugdunensis et Aquitanicae item Lactorae* (*CIL* V, 875 = *ILS* 1374 ; Pflaum 1960, 59, *PIR*^{2}, M, 614), dont la brillante carrière eut pour aboutissement la préfecture d'Égypte en 103, est du plus grand intérêt pour l'histoire lactorate. La mention d'une procuratèle de Lectoure, à côté de celle, ducénaire, des deux provinces de Lyonnaise et d'Aquitaine, exercée vers la fin du I^{er} s. apr. J.-C., a naturellement intrigué les épigraphistes, qui se sont posé la question de l'existence d'une circonscription fiscale spéciale à Lectoure. Au-delà des tentatives d'explication sur le particularisme aquitain, clairement revendiqué par la légation aquitaine envoyée à Rome auprès d'Aurélien ou de Probus et décrite dans la célèbre inscription d'Hasparren (*CIL* XIII, 412 ; Bost, Fabre 1988), il se pourrait, comme le proposent G. Fabre et P. Sillières, que la procuratèle spécifique à Lectoure relève de la gestion de biens impériaux. La cité des *Lactorates* étant

7. Cette monnaie de bronze « à tête de bélier » est un exemplaire rare, que l'on attribuait anciennement à l'atelier d'*Arausio*. V. Geneviève propose une nouvelle hypothèse (*Tolosa*) en ce qui concerne leur lieu d'émission : Geneviève 2008.

8. Au nord, le milliaire de Crastes (*CIL* XIII, 8888 ; Bladé 1885, n° 43, p. 40 ; Labrousse 1955, p. 210 ; Labrousse 1956, p. 72), élevé sous Constance Chlore, et, au sud, celui de Castelnau-Magnoac (Labrousse 1955, p. 210 ; *AE* 1957, 22 ; *ILTG*, 464), érigé entre le 5 juillet 305 et début juin 307.

dépourvue de mines et de carrières, le procurateur devait gérer un district de biens fonciers (*ILA Lactorates*, 51-53), au même titre que le procurateur Aelius Leo (*CIL* XIII, 528 ; *ILA Lactorates*, 29), affranchi d'Antonin le Pieux, décédé à Lectoure, comme le prouve son épitaphe. Par conséquent, la présence d'un procurateur de Lyonnaise et d'Aquitaine et d'un procurateur affranchi à Lectoure, bien que ces procuratèles soient fort différentes de nature, témoigne de l'importance de cette petite cité durant le Haut-Empire, importance bien soulignée par G. Alföldy dans sa préface aux *ILA Lactorates*. Après Lectoure, notre route se poursuivait vers le nord via Agen (*Aginnum*) pour rejoindre à Limoges (*Augustoritum*) la rocade est-ouest mise en place par Agrippa pour relier Lyon à Saintes (Strabon, *Géographie*, IV, 6, 11). À partir d'Agen, elle pouvait aussi obliquer vers l'est pour gagner Lyon via Cahors, Rodez, Javols et Feurs, axe jalonné de nombreux milliaires. P. Sillières considère donc notre route comme l'itinéraire majeur de l'Aquitaine méridionale en ajoutant qu'il aboutissait à l'un des trois principaux passages aquitains vers l'Hispanie (Sillières 1992, p. 434), vraisemblablement le plus important puisqu'une *statio* de la *quadragesima Galliarum* est attestée par l'épigraphie à Saint-Bertrand-de-Comminges (*CIL* XIII, 255 ; France 2009). Les données sur cet axe mettent donc en relief son importance stratégique dans l'organisation des communications de la province d'Aquitaine, et il pourrait, par conséquent, appartenir au groupe des routes liées à l'administration du transport d'État. Faut-il y voir l'une de ces *viae militares* dont Suétone (*Vie d'Auguste*, 49, 5) nous apprend qu'elles étaient empruntées par le service de voitures de la *vehiculatio* [9] ? Il est évidemment difficile de le savoir, mais la présence de milliaires, l'importance administrative des cités de Saint-Bertrand-de-Comminges, d'Auch et de Lectoure, la liaison entre les Pyrénées centrales et la rocade Lyon-Saintes mettent en lumière l'importance de cette diagonale nord-sud. Dès lors, les sites de bord de route qui la jalonnent peuvent appartenir, au moins pour certains, au groupe des infrastructures de la *vehiculatio* puis du *cursus publicus*.

ESSAI D'INTERPRÉTATION DES ESPACES ARCHITECTURAUX

Logements, cours et thermes probables dans le bâtiment A

La composition paratactique des pièces des corps de logis flanquant les cours 24 et 25 constitue, de fait, la caractéristique majeure de l'architecture de l'édifice A. Plus particulièrement, l'aile ouest offre pas moins de 17 salles (nos 36 à 52), dont la plupart paraissent être d'une superficie presque identique (elle oscille entre 20,1 m² et 29 m²), au demeurant presque la même que celle de plusieurs pièces de l'aile orientale (entre 22,2 m² et 28,8 m² pour les nos 5 à 12 et 15). On remarque également que les pièces axiales 12, à l'est, et 44, à l'ouest, se distinguent par leur sol maçonné et semblent jouer un rôle dans la composition architecturale puisque huit pièces se répartissent de part et d'autre de la salle 44. Quant aux salles d'angles de l'aile occidentale, 36 et 52, elles se développent sur une surface plus importante, de l'ordre de 36 m². Pour expliquer cette juxtaposition d'un si grand nombre de pièces identiques, peut-être n'est-il pas inutile d'évoquer deux modèles d'architecture militaire comparables : les casernements militaires et leurs *contubernia* et les magasins « du type à cour ». Même si certains magasins en contexte militaire, notamment ceux de Bonn ou de Rottweil III (Reddé 2006b, p. 113, et fig. 95 et 96), ou de certains entrepôts urbains situés en Italie (Ostie : Rickman 1971, p. 54, fig. 13 et p. 62, fig. 17), voire en Gaule (Barzan : Bouet 2015, p. 48 et p. 51, fig. 41c), se caractérisent par une juxtaposition de cellules réparties autour d'une cour, et présentent donc quelques similitudes avec notre exemplaire, cette interprétation doit ici être écartée. En effet, la présence d'un corps résidentiel au sud (pièces articulées autour d'un espace central 33 et probables thermes), associée à celle de nombreux éléments de décoration, rend invraisemblable l'hypothèse d'un entrepôt. En revanche, la suite de *contubernia* des baraquements militaires [10] nous paraît comparable avec les alignements de pièces de nos deux corps de logis. Dès lors, l'identification de chambres à coucher pourrait donner sens à l'organisation architecturale des deux longs corps d'édifice de la Goudagne. Bien sûr, il s'agirait ici d'héberger des voyageurs, vraisemblablement officiels pour certains. Comme le fait remarquer Ph. Leveau dans ce dossier, « il ne faut pas opposer l'architecture militaire à l'architecture civile ». Par conséquent, le modèle des *contubernia* s'est vraisemblablement transposé dans les établissements dédiés à l'accueil de voyageurs officiels, comme en témoignent bien des structures d'hébergement mises au jour au bord des routes de *Britannia*, parfois à proximité de camps militaires (Black 1995, *passim*). Autour de la cour 33, une zone d'appartements de luxe a pu exister, notamment avec les salles 26, 32, compte tenu de leur surface. Rappelons que les découvertes de surface et du diagnostic révèlent l'existence de décors soignés : revêtements de marbres, peintures murales, et, peut-être, mosaïques, témoins certains de la présence d'un secteur cossu, sûrement réservé à des hôtes de marque.

Nombre de publications archéologiques sur les relais routiers insistent sur la présence d'une ou de plusieurs cours, associées parfois à des appentis ou à des préaux et destinées, au moins en partie, au roulage et au stationnement des véhicules, ce qui explique leur surface souvent empierrée, du moins fréquemment aménagée en bande de roulement. À la Goudagne, la cour septentrionale est sans nul doute dotée d'un revêtement induré, seule explication possible à la forme de révélation aérienne, sur lequel les voitures pouvaient aisément circuler. À titre de comparaison, on peut citer deux exemples présentés dans cet ouvrage : ceux du pavage de l'allée centrale de l'hôtellerie d'*Ambrussum* (voir l'article de J.-L. Fiches dans ce volume, *supra*, p. 13-27) et du passage charretier prolongé par l'allée centrale de la cour nord de la *mutatio Vanesia* (voir l'article de F. Colleoni dans ce volume, *supra*, p. 71-90). Les portes charretières donnant accès à des cours aux sols carrossables doivent être interprétées comme des aménagements destinés au passage des véhicules. La cour 24 devait fonctionner avec une

9. Sur les *viae militares* et la *vehiculatio*, voir en dernier lieu Crogiez, Nélis-Clément 2009 et Sillières 2014.

10. Sur ces éléments des structures d'hébergement militaire, voir Reddé 2006a, p. 105-111.

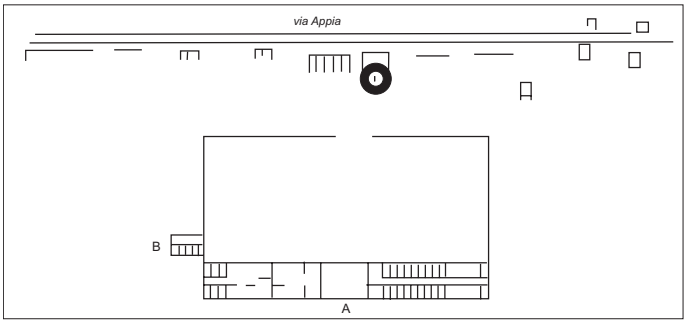


Fig. 8 – *Le site d'*Ad Nonum *en bordure de la* via Appia *(d'après Canina 1852, fig. XLVII) (DAO : C. Petit-Aupert, Université Bordeaux Montaigne).*

porte charretière que nous avons proposé de situer à hauteur de l'espace 23 entre les deux salles 22 et 31.

Au sud du bâtiment A, comme la photographie aérienne révèle nombre d'espaces au sol maçonné (nos 18, 28, 29 et 30), et, peut-être, l'amorce d'une abside (no 18), il se pourrait que le secteur ait accueilli des bains exposés au sud, qui englobaient sûrement une partie de la zone sud du bâtiment A. En effet, les données du diagnostic n'infirment pas la supposition, mais la confortent, puisque des éléments d'hypocauste (briques de *suspensura* et fragments de *tubuli*), des sols en mortier de tuileau, dont un probable bassin, ainsi que des fragments de placage et plinthe en marbre ont été découverts dans la zone sud du bâtiment, à hauteur des espaces 27, 34 et 35 ainsi qu'à l'est des espaces 16 et 17.

L'annexe méridionale B en bordure d'enceinte

Le bâtiment B, implanté à proximité immédiate de l'édifice A, présente une morphologie assez originale et des dimensions modestes (9,20 m nord-sud et 13 m est-ouest) au regard de celles de l'édifice A. Il est, en l'état des connaissances, impossible de formuler des hypothèses pertinentes à partir de la seule photographie aérienne. Toutefois, certains éléments n'excluent pas l'hypothèse d'un lieu de stockage de denrées. Selon toute vraisemblance, l'espace 6, d'une superficie de 61,75 m^2, comporterait une petite structure située dans sa zone ouest. Une autre, voire deux, pourraient se situer dans son prolongement oriental, et diviser ainsi cet espace interne en deux parties séparées par une rangée de piliers. C'est un dispositif que l'on observe à Rezé (Loire-Atlantique), au quartier Saint-Lupien, mais avec des dimensions nettement supérieures (Monteil, Mouchard 2012-2013, p. 44 ; Bouet 2015, p. 51, fig. 41). En revanche, si l'un des entrepôts identifiés à Biganos (Gironde), au Bois de Lamothe, est plus proche de notre bâtiment en termes de superficie (24,30 m x 9,20 m), son plan diffère par l'absence de piliers centraux et l'absence d'un alignement des cellules (Wozny 2008, p. 59 ; Bouet 2015, p. 51). Ces dernières, au nombre de cinq à la Goudagne, présentent des dimensions modestes (2,20 m/2,35 m x 2,50 m). Elles pourraient avoir servi à entreposer des aliments ou du matériel. Un parallèle architectural existe en Italie, au bord de la *via Appia*, sur le site d'*Ad Nonum* (fig. 8). Son architecture est connue grâce à un relevé du XIXe s., qui, quoique fort schématique, révèle une organisation proche de celle de la Goudagne. Elle est composée d'un édifice principal, d'un mur d'enceinte dont un côté borde la voie, et, sur l'un des petits côtés de l'enclos, à l'extérieur de ce dernier, d'une petite construction qui semble comparable à notre bâtiment B, mais dont l'orientation diffère. L'interprétation du site d'*Ad Nonum* n'est pas proposée par les fouilleurs et la mise en perspective avec ce dernier n'est donc d'aucun secours pour définir les fonctions de l'annexe B de la Goudagne.

Le bâtiment C en bordure de chaussée

Le bâtiment C, vraisemblablement construit en maçonnerie pleine, pourrait évoquer une pile funéraire, monument bien attesté dans le Sud-Ouest (Clauss-Balty 2016 dir.) et qui présente dans la majorité des cas un plan rectangulaire. Mais le soubassement de ce type d'édifice est plus petit que le nôtre, de l'ordre de 5,30 m x 4,65 m pour celui de Larroque, à Ordan-Larroque (Gers), ou encore de 5,40 m x 3,90 m pour celui de Cassan, situé dans la même commune (Clauss-Balty, Soukiassian 2016, p. 181).

Comment interpréter ce bâtiment C situé en bordure de route et à hauteur de l'entrée du site, comme en témoignent les traces de chemin visibles sur les clichés aériens ? Les conjectures en la matière sont bien fragiles et invitent à procéder par comparaison. Le site d'*Ad Nonum* mérite d'être cité pour établir un parallèle avec notre établissement, puisque, là aussi, une construction, située entre le mur de clôture et la voie, en position centrée par rapport au mur d'enceinte, est interprétée comme mausolée de Gallien au IXe mille de la *via Appia*. Ce tombeau, en grande partie conservé en élévation, présente un plan circulaire agrémenté d'une colonnade et devait être richement décoré. En définitive, si l'existence d'une pile funéraire est à écarter en raison des dimensions notables du monument au regard de celles d'une pile, l'hypothèse funéraire n'en demeure pas moins plausible, et le vocable de mausolée serait dès lors préférable, tout comme l'hypothèse consistant à y voir un temple. Seule la fouille pourrait nourrir de plus amples réflexions sur la destination de cet édifice par ailleurs fort bien révélé.

DES COMPARAISONS ORIENTANT VERS L'IDENTIFICATION D'UNE HÔTELLERIE PUBLIQUE

UN PLAN PROCHE DE CELUI DE LA STATION D'*AD NONUM* SUR LA *VIA APPIA*

L'établissement routier d'*Ad Nonum*, déjà signalé au gré des tentatives d'interprétation des ensembles B et C, et établi sur la *via Appia*, à neuf milles de Rome, mérite une attention particulière tant il ressemble à celui de la Goudagne. Il est malheureusement mal connu en raison de l'ancienneté de son étude, au milieu du XIXe s., au point d'avoir vu une partie de la littérature archéologique moderne remettre en cause (De Rossi 1979, p. 250-258, n. 220) [11], sans fondement solide,

11. Sur la station routière d'*Ad Nonum*, voir également Quilici 1989, p. 58-59 ; Crogiez 1990b ; Corsi 2000, p. 113.

le plan schématique dressé par L. Canina (1852, p. 299-300, fig. XLVII). Ce plan révèle, néanmoins, une organisation générale scindée en quatre groupes (fig. 8) : des murs de clôture ; un édifice A de plan allongé muni de deux ailes longitudinales, divisées, selon un schéma paratactique, en pièces de mêmes dimensions ouvrant sur une cour étroite ou un couloir ; un bâtiment B similaire à celui de la Goudagne, exception faite d'une orientation différente ; et un mausolée circulaire placé entre la voie et l'enceinte. Un temps interprété comme une demeure impériale de Gallien, en raison du passage de Pseudo-Aurélius Victor évoquant la mort du césar Sévère II lors de son opposition à Maximien Hercule, en 307, à *Tres Tabernae*, près de Rome, et son ensevelissement au IX^e^ mille de la ville, à l'emplacement du mausolée de Gallien (Pseudo-Aurélius Victor, *Abrégé des Césars*, XL), le site fut ensuite identifié à l'*Ad Nonum* de l'*Itinéraire de Bordeaux à Jérusalem* (Wess. 612.3). Il s'agit donc bien d'une étape routière, la première de la *via Appia* depuis Rome, qui n'est mentionnée que dans l'itinéraire de pèlerinage, daté de 333, ce qui n'exclut bien évidemment en rien son existence dès le Haut-Empire. Compte tenu de l'importance de la route et de l'implantation du bâtiment principal en retrait de la voie (voir *infra*), il est permis de penser que les services d'un tel ensemble étaient peut-être réservés aux personnels de l'administration romaine. Surtout, la parenté formelle des édifices A et B des deux sites est remarquable, même si le plan de L. Canina ne donne pas d'échelle et a été controversé à partir de l'idée selon laquelle le savant aurait reproduit un modèle de plan connu ailleurs. S'il est vrai que le plan évoque quelques bâtiments d'hébergement élevés au bord des routes provinciales, force est d'admettre que notre appréhension de ce type architectural est récente et n'était pas portée à la connaissance des savants du milieu du XIX^e^ s., comme le souligne pertinemment C. Corsi (2000, p. 113). De plus, nous l'avons vu, l'édifice C de la Goudagne pourrait aussi bien être un mausolée, comme celui d'*Ad Nonum*.

LA DOCUMENTATION PROVINCIALE

D'autres sites peuvent contribuer à l'analyse de la Goudagne, même s'ils lui sont moins semblables, par la forme, que celui d'*Ad Nonum*. Citons tout d'abord l'ensemble élevé dans la zone 12/20 d'*Ambrussum*, où J.-L. Fiches envisage l'hypothèse d'y voir une hôtellerie d'État. Dans son troisième état daté entre 25 et 75 apr. J.-C, l'édifice est, en effet, comparable à celui de la Goudagne, avec sa cour pourvue d'une calade que l'on suppose également aménagée à la Goudagne, compte tenu de la zone claire photographiée à hauteur de la cour 24, et ses salles ordonnées de part et d'autre ainsi que ses probables thermes contigus (fig. 9 ; Fiches 2007a, p. 32-34 ; et son article dans ce volume, *supra*, p. 13-27). Sans dresser un inventaire exhaustif des analogies possibles, si l'on prend en considération la révélation aérienne du plan de l'édifice A, à l'ordonnance axiale et symétrique et, par conséquent, nettement cohérente et compréhensible, les ensembles architecturaux les plus proches, voire très proches pour certains, sont à répertorier dans la Bretagne insulaire. L'ouvrage de E. W. Black (1995) sur les infrastructures du *cursus publicus* en *Britannia* en mentionne un grand nombre que l'on peut aisément mettre en parallèle avec notre établissement. Il s'agit de constructions découvertes à proximité de camps militaires, comme à Inchtuthil (Royaume-Uni), ou bien dans des agglomérations situées au bord des routes importantes. Ces installations sont interprétées par E. W. Black comme des *mansiones* (Black 1995, p. 1-3). Elles présentent comme caractéristiques essentielles de disposer de corps de logis, généralement allongés et distribués en quatre ailes encadrant une cour, et auxquels sont associés des thermes qui, soit leur sont accolés, soit en sont séparés. La caractéristique majeure des corps de bâtiment réside dans leur subdivision en de multiples pièces, souvent de même superficie, identifiées, pour la plupart, à des cellules d'hébergement. Le chercheur distingue dans certains sites, comme à Inchtuthil dans lequel il voit un type bien établi, deux résidences : l'une, réservée à la haute administration (la « *first class accommodation* »), qui adopte une architecture parfois proche de celle de la maison aristocratique ; l'autre, aux agents subalternes (la « *standard class contubernia* »), dont les cellules sont inspirées des *contubernia*. Dans d'autres « *mansiones* », comme à Godmanchester (Royaume-Uni), un seul édifice réunit un secteur dédié aux personnages de haut rang et un autre au personnel subordonné. Ce dernier site est sûrement le plus proche du site aquitain. En effet, on y reconnaît un édifice rectangulaire à cour, de 48 m x 30 m, séparé de l'ensemble balnéaire et d'un temple (fig. 9). L'entrée est située à hauteur de l'espace 3 selon E. W. Black, mais H. J. M. Green (1969) préfère y voir la cour d'une écurie. Cette entrée est flanquée de deux zones (n^os^ 8, 9 et 10 ainsi que 5, 6 et 7), interprétées d'abord comme des écuries par H. J. M. Green, puis comme de possibles appartements par E. W. Black, du moins ce dernier reconnaît-il le logis du *manceps* dans le groupe 8, 9, 10 (1995, p. 41). Dans la moitié nord des ailes orientale et occidentale, des chambres (n^os^ 14, 15 et 16, ainsi que 20, 21 et 22) appartiennent, selon E. W. Black, à la *first class accommodation*, et auraient servi de logement aux fonctionnaires de haut rang, alors que l'autre moitié, la *stantard class contubernia*, aurait accueilli des chambres simples (17, 18, 19, 31, 23, 24 et 25) pour d'autres agents. L'aile méridionale, à côté des thermes, comporterait des salles de service (n^os^ 26 et 28), dont la cuisine (n^o^ 26), une salle à manger (n^o^ 29) et deux greniers (n^os^ 27 et 32). Ce qui ailleurs, à Inchtuthil notamment, est séparé en deux ensembles (*first class accommodation* et *standard class contubernia*), forme ici un bâtiment unique. Il n'est pas invraisemblable d'imaginer une organisation comparable à celle de la Goudagne, où le secteur nord devait être réservé aux voyageurs de statut inférieur, et le secteur sud aux personnages de haut rang.

Une autre caractéristique du site de Godmanchester et de bien d'autres stations routières de même nature réside dans la distance séparant la voie du bâtiment d'hébergement. Dans cet établissement, la distance est de 65 m, et de l'ordre de 50 m à 100 m sur d'autres sites britanniques : 100 m à Chelmsford dont le plan est similaire à celui de Godmanchester ; 120 m à Lower Wanborough (Black 1995, p. 110). Comme à *Ad Nonum*, elle est d'un peu moins d'une centaine de mètres à la Goudagne. Comment interpréter cette particularité représentative de cette catégorie de sites ? La fonction publique des hôtelleries britanniques étant d'une indéniable réalité, il est permis de penser qu'un éloignement mesuré de la route offrait une relative tranquillité aux hôtes en mission.

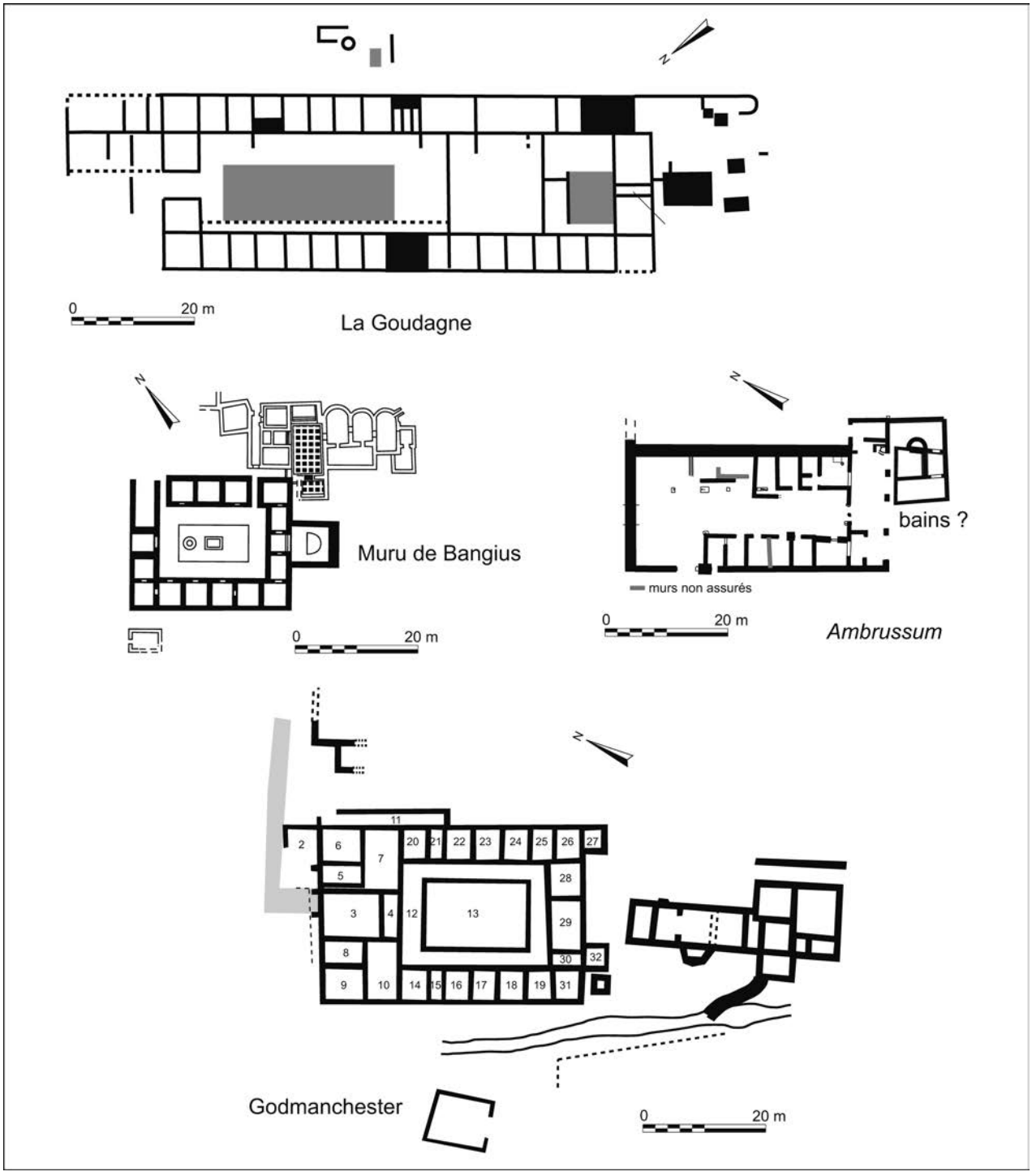


Fig. 9 – *Planche comparative : les établissements de la Goudagne, de Muru de Bangius (d'après Zucca 1992, fig. 3, p. 609), de Godmanchester (d'après Black 1995, fig. 32a, p. 151) et d'*Ambrussum *(fig. 9 de l'article de J.-L. Fiches dans ce volume, DAO : J.-L. Fiches, V. Mathieu* et al.*, CNRS) (DAO : C. Petit-Aupert, Université Bordeaux Montaigne).*

Les caractéristiques qui viennent d'être détaillées sont susceptibles d'exister à la Goudagne et ne sauraient être tenues pour peu significatives, dans la mesure où les exemples britanniques comparables et interprétés comme des « *mansiones* » ne manquent pas. *A contrario*, il est bien difficile d'établir des parallèles avec des modèles de *villae*. En effet, celles-ci offrent une grande variété de formes et de dimensions, en particulier de leurs salles de réception, car ces dernières nécessitent un agencement et une originalité aptes à satisfaire les plaisirs du maître et l'accomplissement des rites d'hospitalité aristocratique. Or, l'établissement de la Goudagne n'est pas pourvu de vastes salons de réception aux formes, dimensions et destinations variées, comme il s'en déploie, avec ostentation, dans nombre de *villae* du Sud-Ouest durant l'Antiquité tardive (Balmelle 2001, p. 155-177). Cependant, la partie méridionale de l'édifice A a pu constituer un lieu de résidence cossue pour des voyageurs privilégiés. De plus, la réussite économique d'un domaine d'exploitation suppose la présence d'installations de production agricole spécifiques et le site semble en être dépourvu. Enfin, il n'est pas inutile de se référer

aux recommandations de Columelle (*De l'agriculture*, I, 5), pour qui il vaut mieux tenir la *villa* éloignée de la route en raison de la gêne que les voyageurs peuvent causer. Toutefois, Varron (*Économie rurale*, I, 2), dans ses préceptes économiques sur la gestion d'un *fundus*, préconise, si quelque route n'est guère éloignée, d'établir une auberge (*taberna deversoria*) à son voisinage, car, participant du *fructus*, elle sera source de revenus supplémentaires pour le *dominus*.

Au terme de cette analyse comparative, il faut donc considérer que la donnée la plus caractéristique de l'architecture de la Goudagne est sans nul doute la juxtaposition de pièces des deux principaux corps de logis, qui rappelle de multiples exemples interprétés comme des cellules d'hébergement dans les « *mansiones* » britanniques.

PEUT-ON RAPPROCHER LE SITE DE LA GOUDAGNE DE LA TERMINOLOGIE LATINE RELATIVE AUX LIEUX D'HÉBERGEMENT ?

Il peut paraître prématuré, à ce stade de documentation, de tenter de recourir aux catégories de la terminologie latine des lieux d'accueil des voyageurs, du reste nombreuses et fort polysémiques comme l'ont bien montré les chercheurs [12]. Pour tenter de mieux cerner le rôle du site de la Goudagne, la catégorie du *praetorium* doit ici être examinée [13], car le *praetorium* de Muru de Bangius (Sardaigne), attesté comme tel par l'épigraphie [14], a été reconnu par la fouille et autorise donc une analyse comparative. À la suite de la découverte du texte gravé sarde mentionnant la reconstruction d'un *praetorium* (*AE* 1992, 892), R. Zucca (1992) a pu identifier ce dernier au site fouillé au XIX^e^ s. et bien relevé de Muru de Bangius (Spano 1863, p. 57-59). *Praetorium* revêt ici le sens de résidence du gouverneur de province. Il est établi à proximité d'une route, un *compendium* menant à *Forum Traiani* (Fordongianus). Son architecture répond aux impératifs de l'accueil d'hôtes de marque, avec seize pièces, parmi lesquelles de probables cellules de logement, une vaste salle en position axiale, une riche décoration et des thermes reliés à l'édifice principal par un couloir (fig. 9). L'hôtellerie d'État, édifiée au II^e^ s., se développe sur 26,67 m par 21,80 m (90 pieds x 80 pieds) et s'organise autour d'une cour agrémentée d'un bassin central, sur laquelle ouvrent sûrement des chambres à coucher et des bureaux administratifs [15]. L'aile orientale abrite, en position axiale, la plus vaste salle, interprétée comme salle d'apparat ou à vocation cultuelle. Au nord-est de cet ensemble, des thermes spacieux et richement ornementés offraient un lieu de délassement. De fait, des parallèles sont à relever avec la Goudagne : l'organisation d'ensemble du plan avec une cour bordée de corps de logis subdivisés en unités de dimensions souvent identiques (les probables chambres, salons et bureaux), des thermes, et, enfin, les vestiges d'une décoration soignée. Il demeure, toutefois, que le site de la Goudagne est nettement plus grand, mais cette différence ne saurait masquer les points de similitude [16]. Le mot *praetorium* désigne aussi, outre le logement du commandant des camps et forts militaires (Fellmann 2006), le lieu d'hébergement, en ville [17] comme à la campagne, des gouverneurs et hauts fonctionnaires de l'Empire [18]. Peut-on, dès lors, proposer d'identifier un *praetorium* à la Goudagne ? Si l'on considère à nouveau l'importance de la route qui le dessert, celle de la cité d'Auch, mais aussi de ses voisines, et l'originalité de l'architecture, bien proche de celles de l'*Ad Nonum* de la *via Appia* et des stations routières britanniques, mais très éloignée de l'architecture des *villae* du Sud-Ouest, force est de supposer l'existence d'une hôtellerie agrémentée d'un secteur consacré aux voyageurs prestigieux, et, par voie de conséquence, la possibilité d'y voir un *praetorium* ou une *mansio* dans l'acception de « séjour des serviteurs de l'État » (Crogiez-Pétrequin 2009a, p. 97).

Un dernier témoignage archéologique peut contribuer à notre tentative d'interprétation : la mise au jour, en 1983, à quelque 400 m au sud de la Goudagne et sûrement au bord de la route antique (fig. 1), au lieu-dit Lamothe, d'une tombe maçonnée datée du III^e^ s., pourvue d'un sol de mortier de tuileau et d'un couvercle de dalles en terre cuite, abritant un sarcophage en plomb, lui-même vraisemblablement contenu dans un cercueil de bois (Lapart 1985 ; Schaad 2012, p. 185-187). La dépose du sarcophage permit de découvrir une monture de miroir en plomb, en forme de plaque presque carrée (56 mm x 57 mm ; 1 mm d'épaisseur), percée d'une ouverture circulaire (44 mm de diamètre) et dont la face antérieure est ornée d'une moulure agrémentée d'un rinceau bordé de grènetis. Dans les écoinçons, en léger relief, sont représentés la tête de profil et les attributs de Bacchus, de Silène, de Pan et d'un satyre (Barruol 1987, p. 418). Récemment, cette belle découverte a donné lieu à une étude de D. Schaad (2012) qui met en évidence l'existence d'une série de cadres de miroirs identiques ou très proches de celui d'Auch, la plupart découvert en contexte militaire : à *Gerulata* (Slovaquie), dans un camp d'auxiliaires, la monture est parfaitement identique

12. Voir notamment Corsi 2000 pour l'ensemble des vocables recensés dans la documentation écrite, p. 20-36 pour les sources littéraires, p. 44-50 pour les sources juridiques, p. 53-59 pour les sources épigraphiques, et p. 60-64 pour les sources itinéraires. Voir Crogiez-Pétrequin (2009 ; 2014) pour ceux de *mansio*, *mutatio* et *statio*, Le Guennec pour celui de *stabulum* (2014b), Leveau dans ce dossier pour ceux de *praetorium* et *taberna*.

13. Comme ailleurs dans ce dossier, voir les contributions de Ph. Leveau (*supra*, p. 29-38) pour une approche synthétique, et celles qui évoquent des cas particuliers : J.-L. Fiches (*supra*, p. 13-27) ; M. Poux et A. Borlenghi (*supra*, p. 133-163) ; et, enfin, celle de P. Nouvel *et al*. (*infra*, p. 275-295).

14. Sur d'autres mentions épigraphiques de *praetoria*, notamment celles qui ont été découvertes dans la région du Danube, voir Sanna, Zucca 2010.

15. Des bureaux administratifs devaient, en effet, faire partie de l'équipement d'un *praetorium*. Sur les caractéristiques des *praetoria* des capitales provinciales, voir Schäfer 2005, p. 485-501.

16. Non loin de l'agglomération de *Cambete*, en Alsace, des chercheurs ont proposé de voir dans le site de Kembs, en le rapprochant de celui de Muru de Bangius, un *praetorium* (Fellmann, Wolf 1993 ; Zehner 1998, p. 217-218).

17. En témoigne la précieuse inscription de Dion de Piérie (Macédoine) mentionnant un *praetorium cum duabus tabernis* et l'équipement des chambres à coucher (*AE* 2000, 1295 ; Pantermalis 2002).

18. Nombre de publications rappellent la discussion sur cette dernière définition du *praetorium*, en partie suscitée par l'inscription néronienne de Thrace mentionnant la construction de *praetoria et tabernae per vias militares* (*CIL* III, 6123 ; Ivanov 1973). Ainsi, de R. Cagnat (1907, p. 642) à H.-G. Pflaum (1940, p. 34), on a distingué deux types d'établissements routiers, les *praetoria* pour les hôtes de marque et les *tabernae* pour les voyageurs ordinaires, mais Ph. Leveau invite à ne pas nécessairement séparer ces deux termes en s'appuyant sur le contenu de l'inscription de Dion de Piérie mentionnant un *praetorium* avec deux *tabernae* (voir l'article de Ph. Leveau dans ce volume, *supra*, p. 29-38).

à celle d'Auch ; à quelque 25 km au nord-ouest de *Gerulata*, à *Carnuntum*, siège de la XIV^e^ légion *Gemina*, un cadre, aujourd'hui disparu, paraît avoir été l'équivalent de celui d'Auch. Dans un autre contexte, à Olbia (Hyères, Var), a été découverte une monture comparable par la forme et par l'iconographie, mais ici la disposition des figures dionysiaques dans les écoinçons et les attributs qui les accompagnent sont différents ; notons, enfin, que l'existence d'un exemplaire identique est vraisemblable à Aquilée (Italie). D. Schaad propose, en s'appuyant sur l'idée que de tels miroirs avaient une fonction essentiellement prophylactique et apotropaïque, ajoutée à l'attestation d'un artisanat du plomb à *Carnuntum* orienté vers la production de petits objets votifs, de situer dans cette ville majeure des marches de l'Empire la confection des montures du groupe d'Auch. Il conclut que le miroir appartenait nécessairement aux objets personnels d'un militaire, et suggère que le défunt de Lamothe aurait pu se trouver en service dans un camp du Danube, à *Carnuntum* ou à proximité, avant de rejoindre la province d'Aquitaine. Dans cette hypothèse, ne peut-on imaginer que le soldat inhumé à Lamothe ait séjourné dans la probable hôtellerie de la Goudagne juste avant son décès ?

CONCLUSION

En l'absence de données de fouilles extensives, seules des ébauches d'interprétation du site de la Goudagne peuvent être tracées. Le premier élément à prendre en considération est le passage de la voie romaine Auch-Lectoure en bordure du site, segment d'une artère de communication importante dans la structuration augustéenne des territoires, puisqu'elle mettait en relation les Pyrénées centrales et la capitale des Gaules. Dès lors que l'on a la certitude que l'établissement de la Goudagne est un site de bord de route, son architecture permet d'éclairer sa fonction. Au terme de l'analyse comparative et dans l'attente d'une fouille extensive, il nous paraît acceptable de retenir la seule hypothèse d'une station routière. D'abord, parce que le plan est par trop éloigné de l'architecture des *villae* du Sud-Ouest aux caractéristiques si bien établies ; ensuite, parce que la parenté morphologique avec l'étape routière d'*Ad Nonum* sur la *via Appia* est éclairante, quoique le plan de celle-ci soit poché et controversé sur la base d'arguments contestables ; enfin, parce que le corpus des sites implantés dans les secteurs frontaliers de l'Empire, tout particulièrement en *Britannia*, et identifiés à des *mansiones* ou à des *praetoria*, livre des plans proches de celui de la Goudagne et dont ils partagent bien des éléments, comme l'implantation de l'hôtellerie à une certaine distance de la voie, de l'ordre de 50 m à 100 m, la juxtaposition de chambres à coucher, sur le modèle des *contubernia* des camps militaires, ouvrant sur une cour intérieure, les thermes contigus aux structures d'hébergement, et la présence d'une décoration soignée. Il est vrai que l'archéologie des Gaules n'a guère livré matière à comparaison, exception faite, peut-être, du bâtiment de l'îlot 12/20 d'*Ambrussum*. Contrairement à nombre d'exemples extérieurs aux Gaules, comme ceux de *Carnuntum*, capitale provinciale de la Pannonie, et de Godmanchester, en *Britannia*, le site de la Goudagne ne semble pas appartenir à une agglomération : le site ausque est implanté à quelque 6 km au nord du chef-lieu de cité, certes en bordure de la voie Auch-Lectoure, mais dans l'espace rural de la cité, ce qui nous éloigne des modèles frontaliers. Si l'hypothèse d'une station routière avait été formulée en 2007 (Colleoni 2007, p. 143-144), l'idée qu'il puisse s'agir d'un *praetorium* résulte de la comparaison avec l'architecture du *praetorium* de Muru de Bangius. Si l'on retient la terminologie latine adoptée par E. W. Black pour interpréter les hôtelleries routières britanniques, on y verrait plutôt une *mansio* à l'image de celle de Godmanchester, mais le bâtiment de ce site dédié à l'accueil de voyageurs officiels pouvait fort bien être un *praetorium*, comme le chercheur l'admet, du reste, dans l'introduction et la conclusion de son ouvrage, lorsqu'il soulève le problème posé par le vocabulaire antique pour expliquer son choix du terme de *mansio* (Black 1995, p. 1-2 et 89).